



Fondation AfricAvenir International

Fondation pour la Renaissance de l'Afrique, le Développement Endogène,
la Coopération Internationale et la Paix Durable
Située à Bonabéri, Ancienne route, face Hôtel Royal Palace
B.P. 9234 Douala IV^e Tél.: (+237) 695559844 / (+237) 690462927
www.fondationafricavenir.org
order@fondationafricavenir.org / secretariat@fondationafricavenir.org

COMMÉMORATION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE AFRICAINE DES 27 ET 28 AOUT 2018 FONDATION AFRICAvenir INTERNATIONAL

DÉCLARATION DE BONABERI SUR LE DIALOGUE ET L'ACTION EN FAVEUR DE LA RESTITUTION DES OBJETS DE CULTE, D'ART, DES MANUSCRITS ET DOCUMENTS AFRICAINS DU 28 AOUT 2018

« Nous, Participants à l'Atelier de réflexion sur la restitution et la circulation des objets de culte, d'art, des manuscrits, documents, ossements humains et fossiles de rituels africains,

Point focal de la **Commémoration de la Mémoire collective africaine des 27 et 28 août 2018** organisée par la Fondation AfricAvenir International, en partenariat avec le Comité international de dialogue pour le retour des objets de Culte et d'art, manuscrits et documents africains,

Considérant les principes d'égalité entre les Hommes et les cultures,

Considérant la déstructuration durable des sociétés africaines par la traite négrière, l'esclavage et la colonisation,

Considérant l'impérieuse nécessité de la réappropriation et de la réactivation de l'identité culturelle de l'Homme d'Afrique,

Considérant les bases juridiques existantes sur la restitution des biens culturels, notamment la Convention de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels de 1970, la Convention UNIDROIT de Rome de 1995 sur les biens culturels volés et illégalement exportés, et les Principes de Washington du 3 décembre 1998,

Considérant que toute initiative de restitution des objets volés ou illicitement exportés africains doit être encouragée,

Considérant que la restitution des objets volés et illicitement exportés participe de la libération de l'Afrique,

Déclarons au terme des travaux des présentes assises que le retour des biens culturels, scientifiques et mémoriels africains implique une nécessité impérieuse déclinée en ces points essentiels :

- Au niveau africain

- *L'inscription dans le champ des politiques publiques des mesures pour la restitution des biens culturels volés ou illicitement exportés*

- Le soutien diplomatique et financier de l'initiative de restitution par les pays et institutions africaines
- L'identification des principaux interlocuteurs sur la question de la restitution
- La constitution d'équipes pluridisciplinaires pour la réalisation des inventaires et l'authentification des objets à restituer
- La définition d'une stratégie de coopération multiforme entre pays africains propriétaires des objets en question en vue de mener des actions coordonnées en faveur de la restitution des objets
- La création d'une véritable économie de la restitution et de la circulation des objets

- **Au niveau international**

- L'adoption d'une diplomatie basée sur l'équité, le respect franc et sincère et la mise sur pied de mesures d'accompagnement
- La constitution en lobby Nord – Sud pour la mobilisation et la sensibilisation nationale et internationale sur la question
- L'adoption du principe d'imprescriptibilité des recours en revendication des objets culturels volés ou illicitement exportés
- L'adoption d'un droit de poursuite permettant l'activation d'un mécanisme de restitution des biens culturels dans leurs lieux actuels de domiciliation nonobstant la « bonne foi » du possesseur actuel,

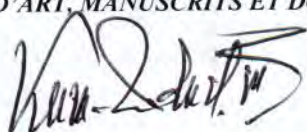
En foi de quoi la présente *Déclaration*, ainsi que tous les témoins et participants présents, atteste de l'authenticité et de l'opposabilité du présent Document au tiers et sera publié partout où besoin sera.

Fait pour valoir ce que de droit.

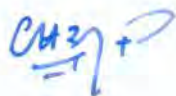
Fait à Bonabéri - Douala le 28 août 2018

Signataire (s) :

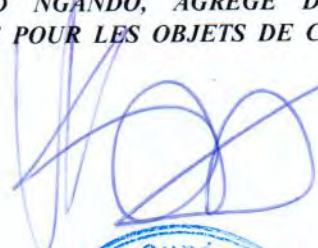
PRINCE PR KUM'A NDUMBE III, PRÉSIDENT FONDATEUR DE LA FONDATION AFRICA VENIR INTERNATIONAL, PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL DE DIALOGUE POUR LES OBJETS DE CULTE ET D'ART, MANUSCRITS ET DOCUMENTS AFRICAINS,



DR CHRISTIAN NDOMBI, REPRÉSENTANT DU BUREAU RÉGIONAL DE L'UNESCO POUR L'AFRIQUE CENTRAL



PROFESSEUR BLAISE ALFRED NGANDO, AGREGÉ D'HISTOIRE DU DROIT, COMITÉ INTERNATIONAL DE DIALOGUE POUR LES OBJETS DE CULTE ET D'ART, MANUSCRITS ET DOCUMENTS AFRICAIN



SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE BEBE DOUALA MANGA BELL, CANTON BELL



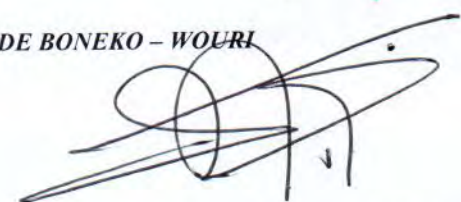
SA MAJESTE ESO LONGOH CHEF DE BWAMBA - BODIMAN



SA MAJESTE NDOUMBE EMMANUEL CHEF DE BONENDALE I



SA MAJESTE NSAME NDAME, CHEF DE BONEKO - WOURI



TETE MANGA EBANDA PRINCE ORLEANS MOÏSE

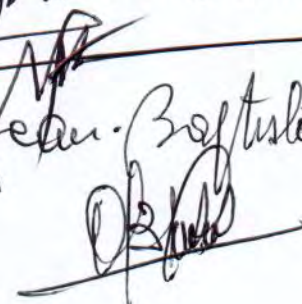


REVERAND PASTEUR BODOULE MOUKILO, EGLISE EVANGELIQUE DE BONABERI



S M Natch - Nampé
Roi du Bapounm Oul - Cameroun.

SN. DIOU RUSHI Jean-Baptiste chef MAKENTSA



- 0 NADA Jean Jacques ~~Signature~~
- 1 NAWETCHI N. WANUKA ~~Signature~~
- 3- NGOYE KOTTO JEAN ESAÏE ~~Signature~~
- 4 Franck Olivier Ndaamba Ndaamba ~~Signature~~
- 5- PRISO Eyoum Jo Patrice ~~Signature~~
- 6- BONNY ETAME Thomas ~~Signature~~
- 7- Danielle Emilienne TAMBEZE ~~Signature~~
- 8- NGO KALDJOB Anne ~~Signature~~
- 9- EWOUNDOU NDATE RACHEL ~~Signature~~
- 10 - BELLE MOURAÏE FIRMIN.F ~~Signature~~
- 11 - TONYE ALAIN ROLAND ~~Signature~~
- 12 - EKWALLA Patrice (MMD) ~~Signature~~
- 13. KOAGNE Honoré ~~Signature~~
- 14 Tie Jang Jean Guier ~~Signature~~
- 15 Wouembe Todjo in Germanis ~~Signature~~
- 16 MOUAFI philippe ~~Signature~~
- 17 Rodrigue Maybin Ougneuf ~~Signature~~
(MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE: DRAC. LT)
- 18 N GONG Bertrand Collins ~~Signature~~
- 19 AF ETAME SONE Lucien ~~Signature~~
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- 20 - Mabele ma DIMWEMWE ~~Signature~~
- 21 - MBIA Joël Antide ~~Signature~~
- 22 - MALOBE DIMITHE ETAME.P ~~Signature~~
- 23 - KOUTTA HENRI WILSON ~~Signature~~
- 24 - Tête MANAÏOMBE II ~~Signature~~
- 25 - TCHOFFO RODRIGUE ~~Signature~~
- 26 - FOGANG TOYEM ~~Signature~~

27 - KOUM LOBE DANIEL

28 - MPONDO DOUMBE Charles P.

29 - TCHAMO TCHOKONTE W.

30 - NOUNOQUIEGUE BAGAM.M

31 - Ngueng Eyango Michèle Flore

32 - SIMO NAMBOU HARDI

33 - TCHENEKOUANG NOUSSI ALBERT EMERIC

34 - KENMEGNE KOM ULRICH DIMITRI

35 - FANKAM .HAPPI.W

36 - DJOCK II ALPHONSE

37 - Tchoffo Tchianda YANN

38 - Koungoum Carthe epse Njirack

39 - NDONBE KUP KHEOPS

40 - Gaëlle TIOUATIO NDEFI

41 - Leanes Nneme Epste

42 - Dr. Edimo Francis
























Delégue Régional Arts et
Culture / Littoral.